

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 00365 Numéro SIREN : 377 714 654 Nom ou dénomination : SOCIETE OUEST-FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2023 sous le numéro de dépôt 13876

SOCIETE OUEST-FRANCE

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300.000 Euros
Siège social : Zone industrielle Rennes Sud Est 10 rue du Breil 35000 RENNES
377 714 654 RCS RENNES

REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU JEUDI 22 JUIN 2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

[...]

DEUXIEME RESOLUTION : NOMINATION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Madame Christine BLANC-PATIN née le 7 juin 1959 à Thiers (63), demeurant 94 avenue de la Grande Gorge - 13009 MARSEILLE est nommée Vice-Présidente du conseil de surveillance à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Michel CAMDESSUS.

Cette nomination est faite pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos, tenue au cours de l'année 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, moins deux voix, Monsieur Thierry MAILLARD et Madame BLANC-PATIN s'abstenant.

Madame BLANC-PATIN déclare accepter ces fonctions et remplir toutes les conditions requises pour les exercer.

[...]

NEUVIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR LES FORMALITES

Le conseil de surveillance confère tous pouvoirs au Président du Directoire, et plus largement, au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet de procéder à l'ensemble des formalités légales requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]



Extrait certifié conforme par Monsieur David GUIRAUD
Président du Conseil de surveillance

SOCIETE OUEST-FRANCE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300.000 €
Siège social : Zone industrielle Sud-Est – 10 rue du Breil
35000 RENNES
377 714 654 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 22 JUIN 2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

[...]

NEUVIEME RESOLUTION – NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année 2026 :

Madame Elsa DA COSTA GRANGIER née le 9 mai 1976 à Paris (12), demeurant 24 avenue de la Dame Blanche 94120 FONTENAY SOUS BOIS.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION – NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'assemblée générale prend acte du fait que Monsieur Michel CAMDESSUS, Vice-Président et membre du Conseil de surveillance n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION – POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités de publicité, de dépôt au greffe et d'inscription modificative au registre du commerce et des sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...)



Président du Conseil de surveillance

REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU JEUDI 20 AVRIL 2023
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

[....]

DIXIEME RESOLUTION : NOMINATION DU DIRECTOIRE

Le Conseil de Surveillance prend acte de l'arrivée du terme du mandat des membres du directoire à compter du jour de l'assemblée générale annuelle 2023 appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, à savoir Monsieur Louis ECHELARD, Monsieur Matthieu FUCHS, Monsieur Philippe TOULEMONDE, Monsieur François-Xavier LEFRANC et Madame Jeanne GAPSYS-HUTIN.

Il décide de nommer sur proposition des membres du comité des nominations et des rémunérations, pour une durée de TROIS (3) ans à compter du jour de ladite date, qui s'achèvera au jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer, en 2026, sur les comptes de l'exercice écoulé :

- Fabrice BAZARD né le 22 juillet 1962, à Nancy (54), demeurant actuellement 9 rue de Lorient, 35310 MORDELLES
- Maud LEVRIER née le 11 octobre 1986 à Paris (10), demeurant actuellement 48 rue St Melaine, 35000 RENNES
- Olivier PORTE né le 5 mai 1970 à Pau (64), demeurant actuellement 14 rue Gutenberg, 35000 RENNES
- François-Xavier LEFRANC né le 18 novembre 1961 à St Brice en Coglès (35), demeurant actuellement 23 allée Viviane, 35510 CESSON SEVIGNE

Cette résolution est adoptée à la majorité, 2 personnes s'abstenant.

[...]

DOUZIEME RESOLUTION : NOMINATION DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Le conseil de surveillance décide de conférer à Monsieur François-Xavier LEFRANC la qualité de Président du Directoire pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

Monsieur François-Xavier LEFRANC disposera en qualité de Président du directoire du pouvoir de représentation de la société à l'égard des tiers.

En cette qualité, Monsieur François-Xavier LEFRANC assurera également les fonctions de Directeur de publication, au sens de l'article 6 alinéa 2 de la loi du 29 juillet 1981.

Monsieur François-Xavier LEFRANC étant lié à la société OUEST FRANCE par un contrat de travail pour l'exercice de fonctions techniques distinctes, ce contrat de travail se poursuit aux conditions antérieurement définies moyennant la même rémunération et les mêmes attributs que ceux qui s'appliquent à ce jour. Dans ce cadre, il en va de même au titre de la rémunération du mandat social.

Cette résolution est adoptée à la majorité, 2 personnes s'abstenant.

[...]

QUATORZIEME RESOLUTION : NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Le conseil de surveillance décide en conformité de la faculté offerte par l'article 24 des statuts de conférer à Monsieur Fabrice BAZARD la qualité de Directeur général de la société pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

Monsieur Fabrice BAZARD disposera en qualité de directeur général du même pouvoir de représentation de la société à l'égard des tiers que le président du directoire.

Monsieur Fabrice BAZARD étant lié à la société OUEST FRANCE par un contrat de travail pour l'exercice de fonctions techniques distinctes, ce contrat de travail se poursuit aux conditions antérieurement définies moyennant la même rémunération et les mêmes attributs que ceux qui s'appliquent à ce jour. Dans ce cadre, il en va de même au titre de la rémunération du mandat social.

Cette résolution est adoptée à la majorité, 2 personnes s'abstenant.

[...]

DIX HUITIEME RESOLUTION : POUVOIRS

Le conseil de surveillance confère tous pouvoirs au Président du Directoire, et plus largement, au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet de procéder à l'ensemble des formalités légales requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Extrait Certifié conforme par Monsieur David GUIRAUD
Président du Conseil de surveillance